



@Emmanuel Bertier

APPEL A PROJET

REVELER LES FACETTES DE LA DESTINATION BROCELIANDE

Candidatures jusqu'au 31 janvier 2024



CONTEXTE

La Destination Brocéliande fait partie des 10 destinations touristiques de Bretagne. Elle couvre le périmètre de cinq territoires : Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Brocéliande Communauté, Montfort Communauté, Communauté de communes Saint-Méen Montauban, soit 89 communes pour 155 999 habitants.



La Destination Brocéliande dispose de plusieurs sites majeurs : Josselin, Paimpont, la forêt de Brocéliande, La Gacilly, le canal de Nantes à Brest, le lac de Trémelin ... qui concentrent les flux de visiteurs. Toutefois, le renvoi de ces flux de visiteurs entre les sites est insuffisant pour permettre leur rayonnement sur l'ensemble du territoire et œuvrer ainsi à la valorisation de la multitude de sites et d'acteurs méconnus.

La Destination Brocéliande porte une stratégie de développement, partagée et soutenue par la Région Bretagne, autour de l'ambition de devenir une Destination leader de l'imaginaire, incontournable à l'échelle nationale. **La finalité de cette stratégie est d'emmener les visiteurs à la découverte du territoire, dans une vision élargie**, afin d'allonger la durée des séjours et développer les retombées économiques liées au tourisme. Pour ce faire, la Destination Brocéliande a imaginé quatre Univers permettant de faire vivre et de mettre en scène le territoire : Voyage dans le Temps, Esprit Créatif, Bain de Nature et Contes et légendes. Vous trouverez une présentation plus complète [ici](#)

Pour la période 2023/2025, la Destination poursuit ainsi trois objectifs prioritaires :

- Développer des services aux itinérants pour favoriser la rencontre entre visiteurs et habitants,
- Révéler les offres du territoire pour diffuser les flux de visiteurs sur l'ensemble de la Destination,
- Imaginer et créer de nouveaux aménagements sur les espaces naturels afin d'en améliorer les conditions d'accès et de découverte tout en contribuant à leur préservation.

OBJECTIF ET TYPES DE PROJETS ATTENDUS

La Destination Brocéliande souhaite singulariser l'offre touristique de son territoire en affirmant les marqueurs de son identité, tout en s'engageant dans des démarches de transitions environnementales et sociales. Pour ce faire, la Destination Brocéliande lance un appel à projet pour identifier et soutenir des projets qui visent à **révéler, thématiser, mettre en valeur des sites touristiques en s'appuyant sur les savoir-faire, l'identité et les pratiques artistiques locales.**

L'appel à projet vise à apporter une nouvelle offre aux sites existants et/ou développer des nouveaux points d'intérêt sur des sites méconnus, à révéler.

Les projets attendus devront être engagés et porter un regard particulier sur :

- L'intégration des habitants, favorisant la (re)découverte du territoire
- La mise en réseau et la coopération des acteurs du territoire permettant la connexion entre les différents sites/offres du territoire
- La valorisation des savoir-faire locaux

Pour vous aider à répondre à cet appel à projets, une notice technique est annexée. Vous trouverez également d'autres supports (carnet d'inspirations, présentation des univers, etc.) sur le site de la Destination Brocéliande en [suivant ce lien](#)

LES ETAPES DE LA CANDIDATURE

Etape 1 : Appel à projet

Pour candidater, veuillez nous retourner une note d'intention du projet incluant un estimatif financier ([modèle à télécharger](#)) pour le **31 janvier 2024** à l'adresse suivante : destination@broceliande-vacances.com.

Les candidatures seront étudiées par un comité durant le mois de février. Ce comité sélectionnera les projets au regard des critères suivants :

- Des projets singuliers valorisant l'identité de la Destination (voir notice technique)
- Prise en compte des critères de transitions environnementales, sociétales et de développement durable (voir notice technique)
- Viabilité du modèle économique

Il est précisé que le comité est souverain sur la sélection des projets. Les décisions de rejet ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un recours.

Etape 2 : Consolidation des candidatures

La Destination accompagnera les lauréats dans l'élaboration et la consolidation de leur notamment sur les points suivants :

- Les attendus et engagements détaillés en matière de développement durable et de transitions environnementales et sociétales
- L'environnement du projet : partenaires, lien avec d'autres projets, réponse aux besoins du territoire, etc.
- Une présentation du modèle économique : plan de financement détaillé, prévisionnel d'exploitation, etc.

Etape 3 : Demande de subvention

Les dossiers de demande de subvention complets seront ensuite à remettre pour le 31 mai 2024 à l'adresse suivante : destination@broceliande-vacances.com

Ils seront :

- Validés par le Comité Pilotage ¹de la Destination au mois de juin 2024.
- A déposer sur la plateforme d'aides régionales au plus tard le 15 septembre 2024.

NATURES DES BENEFICIAIRES

Les porteurs de projet éligibles peuvent être des personnes morales publiques (collectivités, établissements publics, entreprises publiques, ...), des personnes morales privées (entreprises quel que soit leur statut, associations, fondations, ...). Ne sont éligibles que les structures déjà constituées juridiquement (les sociétés en cours d'immatriculation ne sont donc pas éligibles).

Les porteurs de projet ayant déjà bénéficié d'une aide via la Destination Brocéliande peuvent candidater à cet appel à projets si les précédents projets (pour lesquelles une aide financière a été sollicitée) sont clôturés (travaux terminés, subvention versée).

MODALITES D'INTERVENTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE

Cet appel à projet est lancé avec le soutien de la Région Bretagne. L'aide financière se décline sous la forme d'une subvention selon les modalités suivantes :

- Taux d'intervention à hauteur de 50 % du montant HT de la dépense éligible (ou TTC si non application de la TVA)
- Pour un investissement (dépenses éligibles) minimal de 8 000 € HT (ou TTC si non application de la TVA)
- Montant de la subvention plafonnée à 100 000 € par projet.
- Le porteur de projet dispose d'une durée de 4 ans pour réaliser les investissements soutenus (à compter de la date de signature de la convention).

La date de complétude, délivrée par la Région Bretagne après le dépôt du dossier en ligne, marque le début de la prise en compte des dépenses éligibles.

Les modalités de versement de l'aide financière :

- Versement d'une avance à la signature de la convention financière établie avec la Région Bretagne,
- Versement du solde de la subvention sur présentation :
 - Des factures acquittées des dépenses réalisées
 - D'un état récapitulatif des dépenses acquittées attestant de la réalisation de l'opération
 - D'un bilan qualitatif de l'opération

¹ Le comité de pilotage est composé de 24 élus des 5 EPCI : Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Brocéliande Communauté, Montfort Communauté, Communauté de communes Saint-Méen Montauban

ELIGIBILITE DES PROJETS ET DES DEPENSES

Pour être éligibles, le projet devra :

- Être réalisé sur l'une des communes de la Destination Brocéliande,
- Respecter la réglementation en vigueur : autorisations administratives, d'urbanisme, ... (les autorisations doivent être obtenues au moment du dépôt du dossier complet soit le 31 mai 2024 au plus tard),
- Être accessible au public d'avril à octobre minimum.

Une analyse au cas par cas des dépenses d'investissement éligibles sera réalisée pour chaque dossier lors de l'instruction du projet. Les dépenses suivantes sont inéligibles :

- Les dépenses engagées ou pour lesquelles les devis seraient déjà signés avant la date de l'accusé de réception du dépôt du dossier sur la plateforme d'aide de la Région Bretagne,
- Dépenses de communication : site internet, publications, flyers, supports papier, parutions, brochures, supports numériques, vidéos ...
- Frais de fonctionnement (salaires, frais de formation, dépenses d'entretien courant, ...),
- Acquisition foncière,
- Travaux réalisés en régie,
- Véhicules.

Pour plus de renseignements : destination@broceliande-vacances.com / 02.56.61.80.08